



COVEA FINANCE SAS

COVEA ACTIONS EUROPE HORS EURO

information
périodique

FONDS COMMUN DE PLACEMENT - FCP DE DROIT FRANÇAIS

Le document d'information périodique ne fait pas l'objet d'une certification par le Commissaire aux comptes de l'OPC.

Information Périodique au 30.06.2021

État du patrimoine

Éléments de l'état du patrimoine	Montant à l'arrêté périodique
a) Titres financiers éligibles mentionnés au 1° du I de l'article L.214-20 / 1° du I de l'article L.214-24-55 du code monétaire et financier	221 737 849,66
b) Avoirs bancaires	2 542 343,49
c) Autres actifs détenus par l'OPC	71 322 310,36
d) Total des actifs détenus par l'OPC (lignes a+b+c)	295 602 503,51
e) Passif	-63 736 788,52
f) Valeur nette d'inventaire (lignes d+e = actif net OPC)	231 865 714,99

Nombre de parts ou actions en circulation et valeur nette d'inventaire par part ou action

Parts ou actions	Nombre de parts ou actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par part ou action (Valeur Liquidative)
PART AC / FR0000441628	2 771 546,656	83,65

Portefeuille titres

Éléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
a) Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1° du code monétaire et financier.		
et b) Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.	66,00	51,77
c) Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'OPC / du fonds d'investissement à vocation générale.	29,63	23,24
d) Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 / 4° du I de l'article R.214-32-18 du code monétaire et financier.	-	-
e) Les autres actifs	3,09	2,42

Répartition des actifs par devise

Devises (10 principales devises)	Montant	Pourcentage	
		Actif net	Total des actifs
GBP	79 364 890,94	34,24	26,85
CHF	68 711 146,11	29,63	23,24
SEK	34 980 080,22	15,09	11,83
DKK	18 140 228,51	7,82	6,14
EUR	13 807 206,30	5,95	4,67
NOK	6 734 297,58	2,90	2,28
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
Autres devises	-	-	-
Total	221 737 849,66	95,63	75,01

Répartition des actifs par pays de résidence de l'émetteur

Pays (10 principaux pays)	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
Royaume-Uni	30,45	23,87
Suisse	29,63	23,24
Suède	15,09	11,83
Danemark	7,82	6,14
Jersey	5,36	4,21
Irlande	4,38	3,44
Norvège	2,90	2,28
-	-	-
-	-	-
-	-	-
Autres pays	-	-
Total	95,63	75,01

Répartition des actifs par secteur économique

Secteur économique (10 principaux secteurs)	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
Services d'appui professionnels	11,44	8,95
Matériaux de construction : autres	10,99	8,62
Produits alimentaires	7,49	5,87
Chimie de spécialité	6,95	5,45
Pharmacie	6,55	5,14
Équipements médicaux	4,85	3,81
Biotechnologie	4,74	3,72
Logiciels	4,22	3,31
Articles personnels	3,86	3,03
Machines : industrielles	3,78	2,97
Autres secteurs	30,76	24,14
Total	95,63	75,01

Ventilation des autres actifs par nature

Nature d'actifs	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
PARTS OU ACTIONS D'OPCVM :	3,09	2,42
- Fonds professionnels à vocation générale	-	-
- OPCVM nourriciers	-	-
- Fonds professionnels spécialisés	-	-
- Fonds de capital investissement (FCPR, FCPI, FIP)	-	-
- OPCI et OPPCI (Organismes Professionnels de Placement Collectif Immobilier)	-	-
- Autres	3,09	2,42
AUTRE NATURE D'ACTIFS :	-	-
- Bons de souscription	-	-
- Bons de caisse	-	-
- Billets à ordre	-	-
- Billets hypothécaires	-	-
- Autres	-	-
TOTAL	3,09	2,42

Indication des mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres, au cours de la période de référence

Éléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions / Remboursements
a) Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1° du code monétaire et financier.		
et b) Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.	19 485 885,96	19 476 537,62
c) Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'OPC / du fonds d'investissement à vocation générale.	5 138 584,15	2 377 397,89
d) Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 / 4° du I de l'article R.214-32-18 du code monétaire et financier.	-	-
e) Les autres actifs	9 595 826,50	6 395 715,50
Total sur la période	34 220 296,61	28 249 651,01

Indication des données chiffrées relatives aux distributions unitaires sur résultat et/ou sur plus ou moins-values nettes réalisées (« PVNR »), versées au cours de la période ou à verser, après déduction des impôts

Date	Catégorie de parts/actions	Devise parts/actions	Nature	Montant net unitaire	Crédit d'impôt unitaire	Montant brut unitaire
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers règlement SFTR (en devise de comptabilité de l'OPC)

L'OPC n'a pas eu recours aux opérations entrant dans le cadre du règlement SFTR au cours de la période.